

Déclaration UNSA Education de l'Hérault

CTSD de l'Hérault

Vendredi 29 juin 2012

Le Ministre de l'Education Nationale et le gouvernement ont décidé d'ériger au rang de priorité nationale, la situation de l'enseignement du premier degré.

Nous nous félicitons du choix politique affirmé qui est en partie le résultat, quoi que vous en pensiez, d'une opposition déterminée des organisations syndicales aux précédentes politiques éducatives.

Nous l'avons systématiquement dénoncé antérieurement, l'effort consenti par la Nation française pour l'école primaire au cours de la dernière législature, situe la France parmi les derniers au sein des pays de l'OCDE.

La création de 1000 postes d'enseignant pour restaurer partiellement les conditions de la mise en œuvre de la rentrée 2012 est une chose qui va dans le bon sens, après des années de destruction d'emplois enseignants. Pour autant la dotation relativement faible accordée à l'académie de Montpellier nous surprend et nous déçoit. En deux rentrées, notre académie aura accueilli 3323 élèves de plus dans le premier degré, alors qu'elle aura perdu dans le même temps 238 emplois d'enseignants.

Pour l'Hérault sur la même période : 2084 élèves de plus et 73 emplois d'enseignants en moins.

Les clés de répartitions des moyens exceptionnels alloués pour accompagner la prochaine rentrée s'appuient sur les taux d'encadrement et l'évolution démographique, sur les difficultés scolaires et sociales, sur la prise en compte de la ruralité.

L'UNSA Education de l'Hérault souhaite vivement que notre académie et notre département soient traités plus équitablement lors de la répartition « prochaine » des emplois supplémentaires de professeurs de lycée et collègue et de conseillers principaux d'éducation.

L'UNSA Education ne manquera pas d'alerter très rapidement les parlementaires et les élus de l'exécutif départemental et des conseils Municipaux, d'un traitement à nos yeux inéquitable.

Ce comité technique spécial devrait poser les éléments majeurs de cette rentrée 2012 :

- Des situations critiques, sur le plan de la démographie scolaire, dans certaines écoles et collèges du département qui appelleront à la mobilisation de moyens qui affaibliront encore les moyens de remplacement.
- Des réseaux d'aides aux enfants en difficulté si affaiblis qu'ils ne peuvent que répondre à l'urgence tant est si bien qu'une circulaire RASED départementale nous est présentée ce jour.
- Des moyens de remplacement dans les écoles toujours victimes des mesures que l'on ne voit pas le jour de la rentrée, mais qui manque cruellement aux équipes et aux élèves dès les premières de l'automne.
- Des moyens de remplacements dans les collèges ou la raréfaction toujours plus importante des TZR appelle à des proportions de plus en plus importante de contractuels.

Tout cela l'UNSA Education le constate déjà au coté des nos collègues sur le terrain, et pour preuve tout cela figurait déjà dans les rapports enterrés de l'Inspection Générale.

13 postes, c'est bien sur une mesure positive, mais 13 postes ce ne sera pas suffisant.

Un prochain CDEN, que l'UNSA Education vous demande de convoquer instamment, sera le lieu de ce constat.